

Les protestants de Bolbec
Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle



=====

ANALYSE STATISTIQUE ET SOCIOLOGIQUE

=====

Philippe MANNEVILLE

29 mai 1859

Troisième jubilé séculaire de l'Eglise réformée de France

« Les cieux et la terre passeront

Mes paroles ne passeront pas »

Evangile de St Matthieu

XXIV 55 (Ch 24 v 55)

Publié avec l'aimable autorisation de l'auteur

L'Eglise réformée de Bolbec conserve dans ses archives un registre relié de 27,5 x 36,5 cm, non folioté mais contenant 296 pages dont 238 seulement ont été utilisées. En tête de chaque double page est imprimé « Registre paroissial de l'Eglise réformée consistoriale de Bolbec » et en tête des colonnes tracées on trouve les rubriques suivantes : 1. Numéro d'ordre, 2. Nom, 3. Prénom, 4. Profession, 5. Lieu de naissance, 6. Date de naissance, 7. Domicile et date de l'établissement dans la paroisse, 8. Mention si l'électeur est marié – veuf ou célibataire, 9. Mentions spéciales et observations.

Il s'agit d'un document d'ordre purement administratif destiné à inscrire ceux qui étaient appelés à élire les conseils de l'église et ainsi prendre part à son gouvernement. Il a été utilisé du 1^{er} janvier 1852 au 28 octobre 1903, dates qui ne sont pas sans raison ... En effet, nous sommes alors en pleine période du régime des Articles organiques qui, en 1802, organisent et régissent

officiellement les cultes protestants reconnus et entretenus par l'Etat. Il est créé des églises consistoriales à raison d'une pour 6000 âmes – et c'est Bolbec qui est choisi pour le Pays de Caux – dont le conseil est élu par les 25 protestants les plus imposés. Mais en 1852, un décret réorganise les cultes protestants. Des conseils presbytéraux sont créés dans chaque paroisse ou section d'église consistoriale, redonnant ainsi plus d'autonomie aux églises locales. C'est alors qu'il est nécessaire d'établir un registre pour y consigner les noms des électeurs, c'est-à-dire cette fois des membres majeurs hommes. Quant à la date de 1903, elle correspond aux dernières élections avant la Séparation des églises et de l'Etat survenue en 1905. Des registres électoraux continueront à être tenus, mais plus dans le cadre de l'organisation gouvernementale.

Au premier abord il peut sembler qu'un tel document administratif soit sans intérêt. Je vais essayer de montrer qu'on peut, au contraire, en tirer, par une analyse des données qui y sont contenues et leur croisement, des renseignements fort utiles pour connaître mieux qui étaient les protestants de Bolbec. Il faut cependant préciser tout de suite qu'on y trouve de renseignements que sur les hommes de la paroisse ; les femmes n'étant pas admises à cette époque à élire les conseillers en sont absentes ainsi que les enfants. D'autre part, toutes

Les rubriques ne sont pas toujours remplies : la colonne 7 ne comporte que quelques dates d'établissement et c'est fort dommage, la colonne 9 ne comprend que les paraphes apposés lors de votes et quelques mentions de décès ou de changement de domicile hors de la paroisse, en vue de la révision de la liste. Lors de la révision de 1879, très peu de lieux de naissance sont indiqués.

LES EFFECTIFS

A partir des différentes révisions des listes électorales, on peut dresser le tableau suivant du nombre des électeurs.

(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
01/12/1852	244			12/11/1883	131		
01/02/1855	223	2	21	11/01/1886	125	4	3
01/01/1859	197	1	27	12/11/1888	110	5	21
01/01/1862	177	4	25	09/11/1891	97	9	22
01/01/1865	148		29	31/12/1894	113		
01/01/1868	139			25/10/1897	98	7	22
01/01/1874	112	60	97	25/10/1900	101	21	18
01/01/1879	108	10	14	28/10/1903	85	5	21
06/12/1880	126	27	9				

(1) Date d'établissement de la liste électorale

(2) Nombre d'inscrits

(3) Nouveaux inscrits

(4) Par déduction, pertes d'électeurs

On peut constater que l'on part d'un nombre maximum (244) au 01/12/1852 pour arriver à un nombre minimum (85) au 28/10/1903. La diminution n'est toutefois pas régulière : elle est rapide jusqu'en 1868 ; les quelques années où il y a gain sont sans influence sur la courbe ; l'année 1874 doit être mise à part, nous y reviendrons.

Comment expliquer cette perte de substance ? Diminution du nombre de paroissiens révélée par celle du nombre des électeurs ? ou diminution de l'intérêt porté aux élections et au gouvernement de l'église, se traduisant par la non inscription et, à défaut de recensements, par l'examen du nombre des actes pastoraux (baptêmes, mariages, ensevelissements), il est difficile de se prononcer.

On remarquera toutefois qu'il y a peu de nouvelles inscriptions, si ce n'est en 1874, 1880 et 1900. Si apparemment aucune explication ne peut être donnée pour cette dernière date, par contre les raisons pour les deux autres sont connues. En arrêtant la liste des électeurs, en sa séance du 31 mars 1874, le conseil presbytéral précise sur le registre : ceux « qui ont demandé à être inscrits conformément aux prescriptions religieuses déterminées par le synode général dans sa session de novembre 1873 ». L'inscription a donc dû être demandée par les électeurs et de plus des conditions religieuses y étaient mises. Ceci explique que de 139 électeurs au 01/01/1868 on se trouve à 112 au 31/03/1874. Encore faut-il examiner les chiffres de plus près pour déterminer l'incidence de ces mesures. Il y a en effet 60 nouveaux inscrits qui n'avaient jamais encore demandé leur inscription ; ils représentent 53,6% du nouveau corps électoral. Ceci suppose donc que 97 noms ont disparu de la précédente liste (soit 69,8% de celle-ci), qui ne sont pas tous décédés ou ont quitté la paroisse. Il s'agit de ceux qui n'ont pas souscrit aux « prescriptions religieuses » de l'électorat. Quant aux 27 nouveaux inscrits sur la liste arrêtée au 06 décembre 1880, il s'agit en réalité de la « réintégration de 26 anciens électeurs, faite conformément aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 30 août 1880 à laquelle le consistoire et le conseil presbytéral ne se sont soumis qu'après avoir stipulé les réserves les plus formelles pour l'autonomie de l'église dans l'avenir ». Nous nous trouvons là au cœur des luttes théologiques et ecclésiastiques qui, au sein de l'Eglise réformée, ont opposé « orthodoxes » et « libéraux ».

LES PRÉNOMS

L'examen de la colonne des prénoms des électeurs va nous permettre de vérifier si, et dans quelles proportions, les protestants ont reçu, comme on le prétend d'ordinaire, des prénoms bibliques et de préférence tirés de l'Ancien Testament.

Nous avons 469 cas s'étalant sur le demi-siècle considéré. 115 (24,5%), près du quart, ont un ou plusieurs prénoms bibliques : 52 en ont un pour premier (ou seul) prénom, 7 en ont deux, 49 l'ont comme deuxième prénom et 7 comme troisième. Si l'on ne tient pas compte du deuxième ou troisième prénom, il reste 59 cas, soit 12,6% seulement de porteurs de tels prénoms. Quoi qu'il en soit la proportion n'est pas écrasante !

Il ne semble pas que l'âge du porteur de tels prénoms ait une influence. On en rencontre parmi ceux nés de 1770 à 1873, répartis sur toute cette période sans que l'on puisse soit privilégier une période ou pressentir une évolution dans le temps pour le choix d'un prénom plutôt que d'un autre.

Quels sont ces prénoms ?

Par ordre décroissant nous trouvons **Abraham** (53 fois, 43,44%), **Daniel** (25 fois, 20,49%), **Isaac** (24 fois, 16,67%), **Salomon** (8 fois, 6,55%), **Zacharie** (3 fois), **David** (2 fois), puis une fois chacun : **Absalon**, **Elisée**, **Gédéon**, **Jacob**, **Melchisedek**, **Samuel** pour l'Ancien Testament et **Nathanael**, pour le Nouveau Testament, soit 13 prénoms. On notera que seuls Abraham et Daniel sont utilisés comme premier, deuxième ou troisième prénom ; Jacob, Gédéon et Melchisedek ne le sont que comme deuxième prénom.

Pour l'étude des autres renseignements fournis par notre registre, nous avons retenu quatre listes : 1852, 1865, 1880 et 1903,

afin de pouvoir établir des comparaisons et rechercher d'éventuelles évolutions.

LES PROFESSIONS

Pour cet examen on se heurte à une difficulté, celle de savoir exactement ce que recouvre le terme employé si l'on veut aboutir à un tableau socio-professionnel pouvant fournir des indications exploitables. C'est donc une division arbitraire qu'il a fallu faire. Nous proposons huit catégories dont certaines sont subdivisées :

1 Ceux qui vivent de leur bien (11. Propriétaires ; 12. Rentiers ; 13. Sans profession, anciens ...)

2 Capitalistes en activité (21. Fabricants, manufacturiers, filateurs, papetier, minotier ; 22. Banquiers)

3 Cultivateurs et herbagers.

4 Professions libérales ou assimilées et cadres supérieurs (41. Pasteurs, officiers, professeurs, assureurs, géomètres, médecins, régisseurs de biens, représentants ; 42 directeurs d'usine).

5 Commerce et artisanat (51. Boulangers, épiciers, bouchers, charcutiers, cafetiers, pâtisseries, commerçants, marchands, voituriers ; 52 tailleurs, maréchal, forgeron, cordonnier, chaisier, menuisier, peintre, maçon)

6 Petits cadres (contremaîtres, instituteurs, caissiers, comptables)

7 Employés et ouvriers (71. Employés : commis, facteurs ; 72. Ouvriers, tisserands, ourdisseurs, garançeurs, graveurs, conducteurs de rouleaux, perrotins, fileurs, graveurs, imprimeurs, corroyeurs tanneurs, pareurs, mécaniciens, chauffeurs tourneurs, chaudronniers, motteleurs, typographes, hommes de confiance, jardiniers, commissionnaires)

8 Journaliers, manœuvres, domestiques.

Numériquement, nous obtenons le tableau suivant :

	1852	1865	1880	1903
1	46 18,93	24 16,33	29 23,39	13 16,05
11	34	20	16	4
12	10	4	11	9
13	2		2	
2	15 6,17	11 7,48	14 11,29	6 7,41
21	13	9	13	5
22	2	2	1	1
3	40 16,46	24 16,33	20 16,13	11 13,58
4	6 2,47	5 3,40	3 2,42	7 8,64
41	5	5	3	4
42	1			3
5	41 16,87	27 18,37	14 11,29	6 7,41
51	27	17	12	5
52	14	10	2	1
6	4 1,65	6 4,08	4 3,22	5 6,17
7	74 30,45	40 27,21	25 20,16	25 30,86
71	11	3	7	9
72	63	37	18	16
8	17 7,00	10 6,80	15 12,10	8 9,88
	243 100%	147 100%	124 100%	81 100%

Etant donnée la baisse des effectifs totaux par année déjà soulignée ci-dessus, toute comparaison ne peut se faire que par les pourcentages de chaque catégorie retenue.

On notera que la catégorie des employés et ouvriers (7^o catégorie) arrive en tête avec environ trois protestants sur dix, sauf en 1880 où elle n'occupe que la seconde place. La catégorie de ceux vivant de leur bien (1) est en deuxième position, sauf en 1865 où elle est en troisième position et en 1880 où elle est en tête. La 4^o catégorie, celle des cultivateurs et herbagers est en qua-

trième place en 1852 et 1865, en troisième en 1880 et 1903. Celle des petits cadres (6) occupe la dernière place en 1852 et 1903 et l'avant-dernière en 1865 et 1880. Les autres catégories occupent des places plus changeantes.

Entre 1852 et 1865, on observe une assez bonne stabilité de la répartition entre catégories, à l'exception de la (6) - petits cadres – qui passe de 1,65 à 4,08%. En 1880, les (1), (2) et (8) catégories ont considérablement augmenté, par contre les (5) et (7) ont baissé. Ces modifications traduisent la modification sensible du corps électoral à la suite des luttes théologiques. En 1903, on assiste pour certaines catégories (1, 2 et 7=) à un retour à l'état d'avant 1880, par contre la (3) qui était restée stable baisse, traduction peut-être de la crise agricole et du début de l'exode rural ; il en est de même de la (5) catégorie dont la baisse se trouvait finalement amorcée en 1880, ce qui laisserait à supposer que cette baisse n'était pas due totalement aux luttes théologiques mais à une évolution de la conjoncture (?). Les (6) et (8) catégories se révèlent en hausse.

On peut aussi regrouper les catégories, par exemple de 1 à 4, les (5) et (6) puis les (7) et (8), ce qui donne, toujours en pourcentages, les résultats suivants :

	1852	1865	1880	1903
1 à 4	44,03	43,54	53,23	45,68
5 & 6	18,52	22,52	14,51	13,58
7 & 8	37,45	34,01	32,26	40,74
	100 %	100 %	100 %	100 %

Ces résultats ne modifient pas nos premières conclusions. On constate simplement mieux la prépondérance des classes ai-

sées, toujours au-dessus de 43%, la place importante du prolétariat, jamais inférieure à 32% et qui, au début du XX^e siècle, a tendance à augmenter. Entre ces deux masses représentant au moins les trois quarts des protestants, se situent commerçants et petits cadres dont l'importance va en diminuant.

Mais la comparaison avec l'ensemble de la population n'est pas moins significative. En prenant les chiffres pour la population masculine seule de la ville de Bolbec (et non pas du ressort de la paroisse protestante) cités pour 1876-77 par Charles Bost¹ et en les comparant aux protestants pour 1880 (année exceptionnelle certes), de très fortes disparités apparaissent, même si l'on observe que les regroupements de catégories ne sont pas établis sur les mêmes critères. Professions libérales, commerçants et petits cadres regroupés représentent la même proportion : 16,22% de la population, 16,93% des protestants. Si l'industrie représente 74,55% de la population, elle ne compte (et encore en additionnant industriels, ouvriers, journaliers et manœuvres) que 43,55% des protestants. Par contre aux 23,39% de protestants rentiers ne correspondent que 3,48% de la population et aux 16,13% de protestants agriculteurs ne correspondent que 5,35% de la population. Les protestants ne sont donc pas représentatifs de la population de la ville ; ils constituent bien une société à part quant à sa composition socio-professionnelle.

D'un point de vue qualitatif, il est intéressant de voir s'il y a eu évolution dans les professions exercées par une même personne. Sur 120 personnes qui ont changé de profession au cours de la période examinée ou sur partie de celle-ci, 41, soit un tiers, deviennent rentiers ; parmi ceux-ci, en tête, 7 fabricants, 7 cultiva-

¹ Familles protestantes du Pays de Caux, tome 2, page 429 de Charles Bost

teurs,6 propriétaires, 10 commerçants, 5 employés,3 ouvriers,1 sans profession, 1 géomètre et 1 instituteur.

On trouve quelques « promotions » dans l'échelle socio-professionnelle : un ourdisseur devient fabricant, un mécanicien devient contremaître de serrurerie et finit rentier, un employé devient comptable, un employé de manufacture devient agent d'affaires, un instituteur communal agent d'assurances, un journalier chauffeur, un comptable fondé de pouvoir, etc...

D'autres « descendent » : un cultivateur devient, à l'âge de 58 ans, domestique, un autre devient journalier à 45 ans ; se retrouvent également journaliers, un employé de fabrique, un imprimeur (sur tissu), un ouvrier tanneur, un chaudronnier, un fileur, un motteleur, etc...

On trouve également des changements de métiers : un épicier devient cultivateur, à 52 ans ; un boucher quitte sa profession âgé de 34 ans et deux ans après devient cultivateur ; un concierge devient menuisier, un comptable commerçant, un boulanger voiturier, un fabricant de mouchoirs représentant de commerce ; un boulanger se retrouve, à 58 ans, ex-boulangier, trois ans cultivateur et, à 70 ans, de nouveau boulanger ; un homme de confiance cordonnier, à 56 ans, est épicier trois ans après, année où il se marie ; de même un forgeron, devenu contremaître à 57 ans, se marie 12 ans après et devient épicier, pour figurer enfin, à 74 ans, comme rentier.

LES LIEUX DE NAISSANCE.

Bolbec vient nettement en tête :
47,23% en 1852 ; 45,07% en 1865 ; 53,01% en 1880 ; 42,67% en 1903

Si l'on prend Bolbec et les communes limitrophes, on aura :
71,06% en 1852 ; 70,93% en 1865 ; 69,88% en 1880 ; 54,66% en 1903

Les autres, soit 20,86% en 1852, viennent du Pays de Caux (18,31%), plus un de Cherbourg, de Montauban (un pasteur), de Mulhouse, de Jersey (un pasteur) et deux de Suisse. On compte 45 localités d'origine pour 235 personnes.

En 1865, il n'y a plus que 34 localités pour 142 personnes. Le Pays de Caux compte pour 17,80% et on trouve un de Cherbourg, de Condé-sur-Noireau, de Montauban, d'Hargicourt et de Jersey.

En 1880, il y a 26 localités pour 83 personnes : Le Pays de Caux compte encore pour 16,88% et il y en a un de Cherbourg, de St Hippolyte, de Versailles, d'Hargicourt, de Jersey et deux de Suisse.

En 1903, on trouve 30 localités pour 75 personnes. Le Pays de Caux fournit 34,64% et les 6,67% restant se composent d'un de Paris, de St Hippolyte, de la Force, un Suisse et un Anglais.

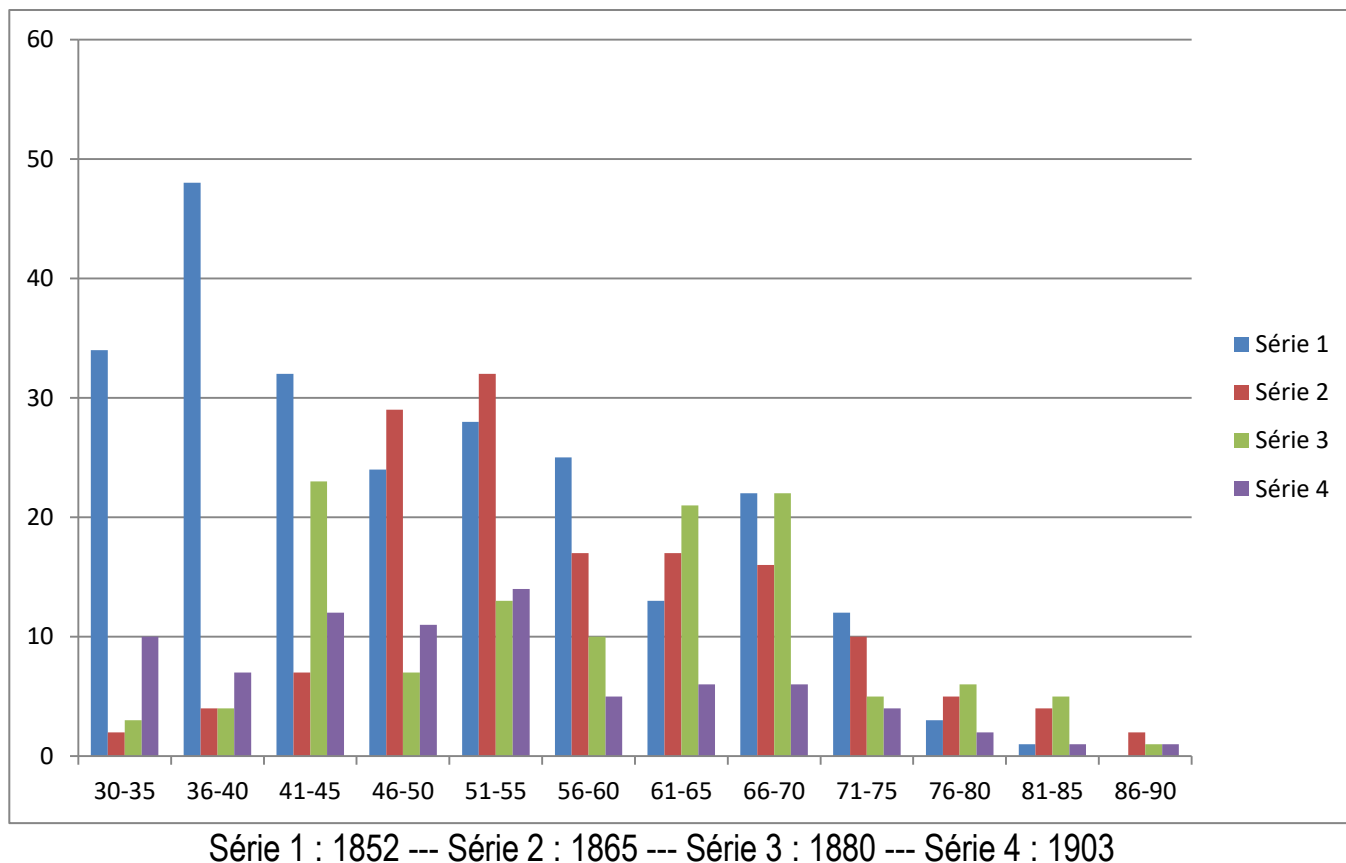
On constate donc qu'à partir de 1880 et plus nettement encore en 1903, la proportion des bolbécais ou nés dans le canton diminue, d'une manière importante au profit du reste du Pays de Caux en 1903. Sur toute la période, la part des non cauchois est très peu importante.

LES DATES DE NAISSANCE

Les dates de naissance permettent de calculer les âges. On trouve des variations de quelques années d'une liste sur l'autre, mais on peut considérer que ces écarts n'affectent pas les résultats globalement. Nous avons opté pour une présentation par tranches de 5 ans d'âges.

âges	1852	1865	1880	1903
30 à 35	34 14,05	2 1,38	3 2,50	10 12,66
36 à 40	48 19,84	4 2,76	4 3,33	7 8,86
41 à 45	32 13,22	7 4,83	23 19,17	12 15,20
46 à 50	24 9,92	29 20,00	7 5,83	11 13,92
51 à 55	28 11,57	32 22,07	13 10,83	14 17,71
56 à 60	25 10,33	17 11,72	10 8,33	5 6,33
61 à 65	13 5,37	17 11,72	21 17,50	6 7,59
66 à 70	22 9,09	16 11,03	22 18,34	6 7,59
71 à 75	12 4,96	10 6,90	5 4,17	4 8,06
76 à 80	3 1,24	5 3,45	6 5,00	2 2,53
81 à 85	1 0,41	4 2,76	5 4,17	1 1,27
86 à 90		2 1,38	1 0,83	1 1,27
	242 100%	145 100%	120 100%	79 100%

Traduits graphiquement (pyramides des âges page suivante), ces pourcentages par tranches d'âges permettent de faire plusieurs constatations : en 1852, on a une répartition par tranches d'âges assez régulière, c'est-à-dire où les jeunes générations sont plus nombreuses que les plus âgées, formant une véritable pyramide, bien assise, avec toutefois un léger débordement des 36-40 ans et des 60-70 ans.



En 1865, 13 ans plus tard, la pyramide repose sur une base très faible, presque une pointe, les 30-35 ans ne représentent plus en effet que 1,38% contre 14,05% en 1865, et si les deux tranches suivantes sont un peu plus abondantes, elles sont également nettement plus faibles. La population électorale ne s'est donc pas pratiquement renouvelée, en hommes de 30 à 45 ans. L'on trouve ensuite une pyramide assez régulière, avec un léger débordement des 51-55 ans qui correspond à celui des 36-40 ans 13 ans plus tôt. Le pourcentage des 76 ans et au-dessus a augmenté et l'on a même deux hommes de plus de 86 ans. Le corps électoral a fortement vieilli.

Quinze ans plus tard, en 1880, nous ne serons pas surpris de trouver un profil très différent, eu égard aux répercussions de la crise théologique déjà signalée. Si la base est toujours aussi faible, elle ne l'est que pour les hommes de 30 à 40 ans. On a par contre

une présence massive (19,17%) d'hommes de 41 à 45 ans, tranche qui domine avec celle des 61-65 ans et des 66-70 ans (ceux qui dominaient 15 ans plus tôt). Quant à la pyramide de 1903, elle a retrouvé une forme plus normale, bien que la base reste cependant encore quelque peu faible avec seulement 21,5% pour les hommes de 30 à 40 ans.

LES DOMICILES

	1852		1865		1880		1903	
Bolbec	167	68,43	102	71,33	90	73,76	65	76,46
Gruchet le Valasse	24	9,84	10	6,98	9	7,38	4	4,71
St Jean de la Neuville	9	3,69	4	2,80	2	1,64	2	2,35
Nointot	9	3,69	8	5,59	2	1,64	1	1,18
Lanquetot	8	3,28	4	2,80	5	4,10	2	2,35
St Eustache la Forêt	6	2,46	3	2,10	1	0,82	7	8,23
Beuzeville	6	2,46	4	2,80				
Bolleville	4	1,64	2	1,40	3	2,46	1	1,18
Raffetot	3	1,23	1	0,70	1	0,82	1	1,18
Mirville	3	1,23	2	1,40	1	0,82		
Parc d'Anxtot	2	0,82	2	1,40			1	1,18
Bernières	1	0,41			1	0,82		
St Gilles de la Neuville	1	0,41			1	0,82		
Rouville	1	0,41			1	0,82		
Beuzevillette			1	0,70	1	0,82		
St Nicolas de la Haie					4	3,28		
Lintot					1	0,82	1	1,18
	244	100%	143	100%	122	100%	85	100%

La paroisse comprend 17 communes, soit le canton de Bolbec moins Trouville-Alliquerville et plus Saint Nicolas de la Haie et Saint Gilles de la Neuville.

Massivement (plus de 60%) et en augmentation (de 68,43% en 1852 à 76,46% en 1903) les paroissiens habitent à Bolbec et dans les communes limitrophes (respectivement au total 92,62% ; 93,30%; 90,16 %et 96,46 %). La part des autres communes est donc très faible. On notera la présence d'un seul électeur, en 1903, à Lintot qui fut pourtant le lieu où s'assemblaient les protestants de Bolbec pour le culte jusqu'à la Révocation de l'Edit de Nantes.

Il peut être intéressant de rechercher, en étudiant les changements de domicile, s'il y a ou non une certaine mobilité de la population. On peut enregistrer 39 changements de domiciles, bien sûr à l'intérieur de la paroisse. C'est parfois à l'occasion d'un changement de profession ou de situation de famille.

Henri Blondel demeurant à Bolbec figure comme marié en 1900 et demeurant à Lintot alors que célibataire il demeurait à Bolbec ; pour d'autres c'est à l'occasion d'un veuvage comme Isaac Hue qui va de Bolleville à Raffetot ou Daniel Letellier, de Mirville à Bolbec ; Delphin Lebond qui habitait St Gilles avait, en 1855, déménagé pour Bolbec à son veuvage, il se remarie en 1856 et retourne à St Gilles ; Pierre Lévêque avait quitté Rouville pour Nointot en 1865, veuf en 1879, il retourne à Rouville, quant à Jean Leblond, il quitte Bolbec pour St Gilles quand il se remarie. Généreux Pestel, cordonnier, quitte Nointot pour Bolbec en se mariant et en devenant épicier.

En effet, c'est aussi par changement de profession que l'on change de domicile : cultivateur, Jean Duflo devient propriétaire en 1862 et quitte Bolleville pour Bolbec ; il en est de même pour

Prosper Gaillard quittant St Eustache pour Bolbec, et pour Jean Maze qui avait quitté Bolbec pour Lanquetot en 1874 et retourne à Bolbec en 1879 quand il devient propriétaire. Pierre Lechevallier quitte Gruchet pour Bolbec quand de marchand de bois il devient propriétaire ; Daniel Pertuzon, fileur, fera le chemin inverse en 1865 quand il devient simple journalier.

Pour les cultivateurs qui le restent, on peut supposer que le changement de domicile se fait à l'occasion d'un changement d'exploitation : Abraham Auber va ainsi de Lanquetot à Bolleville, Edouard Buisson de Beuzevillette à Bolbec, Louis Cantais de Raffetot à Lanquetot en 1859 et en 1862 de Lanquetot à Raffetot, etc...

Dans 34 changements, on quitte Bolbec 14 fois et on va à Bolbec 20 fois ; les autres changements de domicile se font nécessairement dans un rayon réduit puisque l'on ne connaît que les changements de domicile à l'intérieur de la paroisse. On peut aussi rechercher ceux qui sont demeurés dans leur commune de naissance : ils sont 195 dont 157 (80,5%) de Bolbec, 14 (7%) de Gruchet, 5 de Nointot, 4 de St Eustache, 4 de Beuzeville, 3 de Beuzevillette, 3 de Lanquetot, 2 de Mirville, 2 de Saint Jean de la Neuville et 1 du Parc d'Anxtot.

LES SITUATIONS DE FAMILLE

Si l'on met à part - toujours - 1880, on a des pourcentages pour les différentes catégories - célibataires, mariés et veufs - assez voisins. Mais on ne peut tirer des renseignements de cette rubrique plus qu'un constat. Ce qui serait intéressant c'est de pouvoir comparer avec la population catholique ...

	1852	1865	1880	1903
Célibataires	39 / 16,25	23 / 15,75	15 / 12,40	13 / 15,48
Mariés	179 / 74,58	107 / 73,29	83 / 68,60	63 / 75,00
veufs	22 / 9,17	16 / 10,96	23 / 19,00	8 / 9,52
	240 / 100%	146 / 100%	121 / 100%	84 / 100%

Il a semblé intéressant d'analyser les célibataires sous l'angle de l'âge et de la profession.

Cette étude n'a toutefois été faite que pour l'année 1852 pour laquelle nous avons les âges de 37 célibataires.

On peut constater, dans le tableau suivant, que les célibataires sont surreprésentés dans les tranches de 30-40 ans et de 51-60 ans.

	nombre	(1)	(2)
30 à 40 ans	16	43,25	33,89
41 à 50 ans	5	13,51	23,14
51 à 60 ans	10	27,03	21,90
61 à 70 ans	5	13,51	14,46
Au-dessus	1	2,70	6,61
	37	100%	100%

(1) % par tranche d'âge des célibataires

(2) % par tranche d'âge des hommes

Quant aux professions, si l'on reprend les différentes catégories choisies mais regroupées, on trouve :

Catégories 1 à 4 (classes aisées)	21 - 55,26% (44,03% du total)
Catégories 5&6 (classes moyennes)	4 - 10,53% (18,52% du total)
Catégories 7&8 (prolétariat)	13 - 34,21% (37,45% du total)

On constate donc que les célibataires aisés sont surreprésentés et qu'ils sont moins représentés, nettement dans les classes moyennes, de peu dans le prolétariat.

Si l'on affine pour les classes aisées, on trouve pour la catégorie 1 (vivant de leur bien), 36,84% contre 19,93% pour l'ensemble ; pour la catégorie 2 (capitalistes en activité), 5,26% contre 6,17% ; pour la catégorie 3 (cultivateurs), 10,53% contre 16,46% ; et pour la catégorie 4 (professions libérales et cadres supérieurs), 2,63% contre 2,47%. C'est donc chez les rentiers et propriétaires que les célibataires sont relativement les plus nombreux.

Rechercher les changements de situation de famille n'apporterait rien d'original : on se marie, c'est le cas de 7 célibataires ; marié, on devient veuf (55 cas) et on peut se remarier (2 cas). Par contre sur le plan qualitatif, ce document nous permet de saisir certaines situations joyeuses ou douloureuses, de pénétrer un peu dans la vie familiale, bref, d'humaniser les chiffres. Citons le cas de Delphin Leblond né en 1811 qui est inscrit comme marié en 1852, veuf en 1855 et (re)marié en 1856, et celui d'Auguste Meslin, né en 1805, inscrit comme marié en 1852, veuf en 1862, (re)marié en 1874 et de nouveau veuf en 1885.

CONCLUSION

Ce document d'apparence peu attrayante nous a cependant permis de nous faire une image des protestants de l'église de Bolbec dans la seconde moitié du XIX^e siècle, au travers de son corps électoral, et plus particulièrement de les suivre dans une évolution, lente sans doute mais néanmoins évidente.

On y a trouvé une société composée d'une part de milieux aisés, où les célibataires se taillent une belle part, et surtout six fois plus importants que ce qu'ils représentent dans la population totale, et à l'autre extrémité, d'un important prolétariat appartenant surtout au textile. Cette église se caractérise aussi par une origine très cauchois et particulièrement bolbécaise, plus urbaine que rurale.

Quelques croisements supplémentaires des données auraient pu apporter plus de précisions, mais s'agissant seulement d'une partie de la population protestante, il nous a semblé préférable de nous en tenir à quelques caractéristiques générales. Plus suggestives seraient les comparaisons avec d'autres églises réformées, mais surtout avec la population bolbécaise globale, afin de voir si ces protestants constituaient alors un corps social différent.

Philippe Manneville

Ministère
de l'Instruction publique
et des Cultes.

Administration des Cultes.

Sous-Direction
des Cultes non catholiques.

Paris, le 7 Mars 1869.

Monsieur le Pasteur,

J'ai sans cesse besoin, dans l'intérêt du service que
je dirige, d'avoir, sur l'effectif général de la population
protestante de France, des renseignements qui m'inspirent
une parfaite confiance. Permettez-moi donc de
m'adresser à votre obligeance autant qu'à votre zèle
pour obtenir, en ce qui concerne votre troupeau, les
renseignements suivants :

I. Nombre des protestants (sans mention d'âge ni de sexe) :

1^o de la paroisse principale

2^o des annexes

3^o Nombre approximatif des fidèles d'espérance dans
les autres parties de la circonscription paroissiale.

II. Importance numérique tant de la partie étrangère

En vous remerciant d'avance de l'utile travail
que j'ai pris la liberté de vous demander, je vous prie,
Monsieur le Pasteur, d'agréer l'assurance de mes
sentiments dévoués.

L. Sous-Directeur,
chargé des Affaires des Cultes non Catholiques,
Rayon

Extrait du courrier en date du 7 mars 1869 adressé au pasteur Sohier, président du consistoire de Bolbec
par le sous-directeur chargé des affaires des cultes non catholiques

CONSISTOIRE
de *Bolbec*

ÉGLISES RÉFORMÉES DE FRANCE.

Nombre des PAROISSES de la
circonscription : *Trois (3)*

DÉPARTEMENT
de la
Saône-et-Loire

ÉTAT RÉCAPITULATIF, par paroisses et sections de paroisse,
des opérations d'inscription des électeurs, sur les registres
paroissiaux clos le 31 décembre 1882.

Nombre des places de PAS-
TEURS TITULAIRES dans la cir-
conscription consistoriale :
4 (quatre)

PAROISSES et SECTIONS OU ANNEXES.	CHIFFRE APPROXI- MATIF de la population protestante.	ÉLEC- TEURS inscrits au précédent registre.	INSCRIP- TIONS nouvelles	DEMANDES nouvelles rejetées.	RADIATIONS OPÉRÉES.	NOMBRE DES INSCRITS au jour de la clôture des registres		OBSERVATIONS.
						par localité.	par paroisse.	
<i>Paroisse de Bolbec, Chef-lieu Consistorial...</i>	<i>1300</i>	<i>124</i>	<i>18</i>	<i>n</i>	<i>10</i>	<i>132</i>	<i>132</i>	
<i>S^t Antoine-la-Forêt.</i>	<i>470</i>					<i>32</i>		
<i>S^t Antoine-la-Forêt</i>						<i>25</i>	<i>72</i>	<i>Aucun chiffre ne figure, pour les deux paroisses de S^t Antoine et de Lillebonne, dans les colonnes 3, 4, 5 et 6, parce qu'il s'agit de regis- tres nouveaux dressés pour la première fois dans deux nouvelles paroisses.</i>
<i>S^t Romain</i>						<i>15</i>		
<i>Goverville</i>								
<i>Lillebonne.</i>	<i>475</i>					<i>38</i>		
<i>Lillebonne</i>						<i>10</i>	<i>60</i>	
<i>S^t Aubin de Cretot</i>						<i>12</i>		
<i>Autretot</i>								
TOTAUX pour l'ensemble de la cir- conscription consistoriale.....	<i>2245</i>	<i>124</i>	<i>18</i>	<i>n</i>	<i>10</i>	<i>264</i>	<i>264</i>	

Fait à *Bolbec*, le *25 janvier* 1883.

CERTIFIÉ CONFORME :
(Timbre du consistoire.)

Le Secrétaire du Consistoire,

Georges Lemaitre



Le Président du Consistoire,

R. Sohier de Vermandois

Etat Récapitulatif établi le 25 janvier 1883 des populations protestantes (inscriptions et radiations, nombre d'électeurs pour les 3 paroisses du consistoire.) signé Georges Lemaitre et Sohier de Vermandois

Sources :

- *Philippe Manneville : Le secours des pauvres dans l'Eglise réformée de Bolbec au XIX^e siècle (1987)*
- *Gaston Namblard, pasteur : Histoire de l'Eglise réformée de Bolbec (1939)*
- *Charles Marc Bost : Familles protestantes du pays de Caux (1985)*
- *Archives paroissiales : Portraits des pasteurs*

**Réalisation et impression : REFLET PATRIMOINE
LE BON FOYER BOLBEC - 10 rue Pasteur - 76210 BOLBEC
2019**